

	<b>Membres parents d'élèves présents :</b>	Présent	Absent	<b>École Irénée-Lussier et Annexes</b>  <b>Procès-verbal</b> <b>CONSEIL</b> <b>D'ÉTABLISSEMENT</b>  <b>Date : le 22 mars 2017</b> <b>19h00, Bâtiment Hochelaga</b>
1	M <sup>me</sup> Vania Aguiar	*		
2	M <sup>me</sup> Nathalie Champagne	*		
3	Mme Marie-Cécile Ermine	*		
4	Mme Diane Ménard	*		
5	Mme Marie-Josée Lapointe	*		
	<b>Membres représentants du personnel :</b>			
6	Stéphane Lemay		*	
7	Émilie de Lange	*		
8	François Pelletier	*		
9	Anie Maisonneuve		*	
	<b>Membre de la communauté :</b>			
	<b>Représentant de la direction :</b>			
	Mme Catherine Lachaine, directrice	*		
	M <sup>me</sup> Edlène Érizias, directrice adjointe	*		
	Mme Manon Cloutier, gestionnaire administrative		*	

<b>POINTS</b>	<i>A) Approuver</i> <i>AC) Accepter</i> <i>AD) Adopter</i> <i>C) Consulter</i> <i>D) Décider</i> <i>I) Informer</i> <i>P) Proposer</i> <i>S) Seconder</i>	Minutage	Responsable																														
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à																																
<i>Prise de présence</i>	La prise des présences est faite par																																
<i>Vérification du quorum :</i>																																	
<i>Secrétaire pour la réunion du</i>																																	
<b>1. Mot de bienvenue de la présidente</b>		5 min	Mme Aguiar																														
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD)</b>	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par                      qui est secondée par avec les ajouts ou modifications suivantes : L'ordre du jour est adopté.	2 min	Mme Aguiar																														
<b>3. Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 8 février 2017 (AD)</b>		15 min	Mme Aguiar																														
<b>4. Général - école</b>																																	
<b>4.1 Organisation scolaire 2017-2018</b>	<p>La direction présente l'organisation prévue pour l'an prochain :</p> <table border="1" data-bbox="831 971 1606 1143"> <thead> <tr> <th>Bâtiment</th> <th>Sourds</th> <th>DIP</th> <th>TSA</th> <th>DI</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hochelaga</td> <td>3</td> <td></td> <td>9</td> <td>6</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Le Caron</td> <td></td> <td></td> <td>10</td> <td>4</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Jeanne-Mance</td> <td></td> <td>1</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>22</td> <td>11</td> <td>37</td> </tr> </tbody> </table> <p>On note :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de classes TSA à Le Caron.</li> <li>• La clientèle DI se destine de moins en moins aux stages externes. La déficience intellectuelle est plus lourde.</li> <li>• Diminution de clientèle en déficience intellectuelle (DIM/S) et alourdissement de celle-ci</li> <li>• Augmentation espace de la clientèle TSA et alourdissement de celle-ci.</li> </ul>	Bâtiment	Sourds	DIP	TSA	DI	Total	Hochelaga	3		9	6	18	Le Caron			10	4	14	Jeanne-Mance		1	3	1	5	Total	3	1	22	11	37	5 min	Mme Lachaine
Bâtiment	Sourds	DIP	TSA	DI	Total																												
Hochelaga	3		9	6	18																												
Le Caron			10	4	14																												
Jeanne-Mance		1	3	1	5																												
Total	3	1	22	11	37																												

#### 4.2 Passage primaire-secondaire et Le Caron vers Hochelaga

La direction informe des modalités des passages.

Passage primaire-secondaire :

- Une visite se fait dans les écoles primaires pour y observer les élèves.
- Les intervenants du primaire complètent un document de passage d'informations qui guide les observations.
- Une rencontre a lieu avec les parents des élèves ciblés dans l'école primaire;
- Une visite des élèves du primaire qui passent au secondaire est faite à Le Caron. Ils y sont accompagnés de leurs intervenants du primaire.
- Une rencontre a aussi lieu à Le Caron avec les parents des nouveaux élèves afin de leur présenter le milieu.
- Toutes ces informations sont prises en compte au moment du classement.

Passage de Le Caron vers Hochelaga :

- Une visite se fait à Le Caron pour y observer les élèves.
- Les intervenants de Le Caron complètent un document de passage d'informations qui guide les observations.
- Une visite des élèves de Le Caron qui passent à Hochelaga est faite à Hochelaga. Ils y sont accompagnés de leurs intervenants de Le Caron.
- Une rencontre a aussi lieu à Hochelaga avec les parents des nouveaux élèves afin de leur présenter le milieu.
- Toutes ces informations sont prises en compte au moment du classement.

La direction informe également le conseil d'établissement qu'elle doit travailler avec les services éducatifs de la commission scolaire pour veiller au transfert de l'expertise puisqu'une partie de la clientèle qui se dirige maintenant vers les points de services en écoles régulières présente un portrait semblable au portrait des élèves qui étaient auparavant orientés vers Irénée-Lussier.

<b>5. Budget</b>			
<b>5.1 Présentation de la ventilation budgétaire</b>	La direction présente le document qui est annexé au compte-rendu.	5 min	Mme Lachaîne
<b>6. Vie de l'école</b>			
<b>5.1 Sorties éducatives n(AD)</b>	La liste des sorties n'ayant pas été mise à jour au moment de la rencontre, ce point est reporté à la prochaine rencontre.	5 min	Mme Érizias
<b>7. Dossiers institutionnels</b>			
<b>7.1 Critères de sélection d'une direction par le conseil d'établissement -formulaire à compléter</b>	Les membres du conseil d'établissement complètent le nouveau formulaire qui indique leurs recommandations pour la sélection d'une direction. Le formulaire est joint au compte-rendu.	15 min	Mme Lachaîne
<b>7.2 Journée du 28 avril 2017 devient une journée de classe</b>	Suite à la fermeture de la CSDM dû à la tempête de neige du..., et tel que prévu au calendrier dans cette situation, la journée pédagogique du 28 avril devient une journée de classe. Cette journée pédagogique institutionnelle qui devait porter sur le thème de l'inclusion est reportée au 24 novembre 2017.		
<b>8. Comité Avenir (point statuaire en suivi) (I)</b>			
<i>8.1. Travaux et démarches concernant la nouvelle école.</i>	La présidente du CÉ ainsi que la direction informent les membres du CÉ que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'appel d'offre en vue de la sélection d'une firme d'architecte est actuellement en préparation;</li> <li>• Un chargé de projet a été nommé à la CSDM;</li> <li>• Il y a un délai de 4 mois à prévoir après l'envoi de l'appel d'offres avant de connaître le choix final.</li> </ul>	20 min	Mme Aguiar
<b>9. Comité de parents de la CSDM (I)</b>			Mme. Ménard
<b>10. Fondation Les Petits Rois (I)</b>	Madame Aguiar présente : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y aurait la possibilité d'un projet de l'école avec la Grande bibliothèque (BANQ). Dans ce projet, l'école Saint-Pierre-</li> </ul>		Mme Aguiar

	<p>Apôtre serait aussi sollicitée. Il serait souhaitable de rencontrer les enseignants à l'automne pour voir quelle forme ce projet pourrait prendre. Ce projet pourrait s'échelonner sur 2 ans. Il s'agirait d'un projet « clé en main » pour le matériel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est recommandé de se servir du bilan qui sera fait du projet avec le MBAM pour orienter le projet avec la BANQ.</li> </ul> <p>La direction s'engage à apporter le sujet en réunion générale avec tout le personnel à l'automne 2017.</p>		
<b>11. Communication des commissaires (I)</b>			Mme Aguiar
<b>12. Courrier</b>			Mme Aguiar
<b>13. Varia</b>			
<b>13.1 Champagnat</b>	<p>Madame Aguiar informe le CÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle a débuté le travail avec l'équipe de Champagnat pour le « après 21 ans », particulièrement pour les élèves qui ont besoin de plus d'accompagnement.</li> <li>• Elle a fait des démarches auprès de Québec pour voir l'avancement de ce dossier et faire valoir les besoins de la clientèle qui présente des besoins plus grands.</li> <li>• Elle souligne que Champagnat possède l'expertise pour travailler avec cette clientèle plus lourde, mais qu'ils n'ont pas nécessairement les ressources pour soutenir ce travail.</li> <li>• Présente le projet pilote qui serait mis en place dès la Rentrée 2017 – deux groupes d'élèves présentant de plus grands besoins seraient accueillis à Champagnat.</li> <li>• Le Ministre de l'éducation, Sébastien Proulx, aurait promis de visiter Champagnat. Il est souhaitable que le MELS et le MSSS travaillent conjointement dans ce dossier.</li> <li>• La Fondation Les Petits Rois travaille aussi à la mise en place de plateaux de travail avec certaines entreprises pour des élèves qui ont besoin de davantage de temps pour s'intégrer à ce</li> </ul>		

	milieu.		
<b>13.2 Transport</b>	Émilie de Lange, ergothérapeute, indique que le protocole sur le transport scolaire, travaillé conjointement avec les intervenants de l'école Irénée-Lussier, De l'Étincelle, Saint-Pierre-Apôtre et le bureau du transport de la CSDM avance bien.		
<b>14. Date des prochaines rencontres</b>	La prochaine rencontre se tiendra le 2 mai 2017		Mme Aguiar
<b>15. Clôture de la rencontre</b>	Les points de l'ordre du jour étant écoulés, le (la) président(e), propose la levée de la rencontre. Elle se termine à _____.		Mme Aguiar

Signé par : \_\_\_\_\_  
 Secrétaire de la réunion

\_\_\_\_\_  
 Président(e) du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
 Direction de l'école

\_\_\_\_\_  
 Date